

La peste dont on parle ici, était apparue vers la Toussaint de l'année 1347, venant de l'Italie par la Provence. De nos jours, on se demande si le Lyonnais en avait beaucoup souffert? La charte présente en est la preuve. Ses symptômes étaient effrayants, nous disent les historiens; des hommes, qui paraissaient parfaitement sains, étaient pris tout à coup par des crampes au mollet, d'une telle force, qu'en se roulant par terre, ils demandaient à grands cris qu'on leur coupa la jambe. D'autres tombaient subitement comme frappés par la foudre. Le plus grand nombre éprouvaient une fièvre ardente, suivie de vomissements, de taches noires sur la peau, de bubons à l'aîne et de glandes gangrénées sur plusieurs parties du corps. L'œil était tellement profond et caverneux, qu'on aurait dit qu'il avait été tiré en arrière. La respiration devenait si fétide et si insupportable, qu'on ne pouvait plus demeurer auprès des malheureux pestiférés. De telle sorte, que les parents eux-mêmes étaient obligés de fuir et d'abandonner leurs propres enfants; tous les liens du sang étaient rompus (23). Telle fut cette peste qui désola le Lyonnais.

Nous croyons intéresser le, lecteur en donnant ici les noms des moines d'Ainay, qui formaient le grand Conseil de l'abbé à cette époque. Un contrat passé entre l'abbé Barthélémy et Hugues de Gebenna, seigneur d'Anthon, nous le fait connaître en 1359.

C'était Jean de Contesson, prieur majeur; Guillaume Anseu, prieur clastral; Martin de Saint-Sauveur, cellerier; Jean Arod, prieur de Saint-Julien-en-Jarez; Jomar, prieur de Sales; Mathieu Chantyon, chantre; Raynaud de Cha-

---

(23) Monfalcon. *Hist. de Lyon*, t. II, p. 431.